

Monsieur Le Maire
Mairie de Hyères Les Palmiers
12, avenue Joseph CLOTIS
83400 HYERES

Interlocuteur : Pierre Peytavin

Objet : Fibre Optique - Raccordements

Giens, le 3 juin 2020

Monsieur le Maire,

En 2011 la commune a procédé avec Enedis à l'enfouissement du réseau « électrique aérien » sur la presqu'île de Giens. Cette exigence environnementale partagée entre la commune et le distributeur a coûté pour une partie seulement plus de 350 k€. Il est resté malgré tout quelques « supports béton » pour l'éclairage public. Nous ne comprenons pas qu'un tel investissement ait été réduit à néant.

Aujourd'hui les opérateurs qui réalisent la fibre optique ont hérisé de poteaux bois ou métalliques la totalité des emplacements qui avaient été nettoyés par les soins combinés d'Enedis et de la commune. Nos routes et abords sont maintenant traversés de réseaux en tous sens, pouvant rivaliser avec les pires installations, « montés » sur des poteaux de toute hauteur, toute forme, toute taille et pas toujours bien verticaux.

Nous ne comprenons pas qu'un équipement de cette nature ne fasse pas l'objet d'une étude d'impact et de prescriptions de mise en œuvre avant sa réalisation pour être en conformité avec le site.

L'obligation de raccordement et de fibre n'est pas une autorisation au « n'importe quoi n'importe comment ». Vous trouverez en témoignage ce recueil de photos prises en divers endroits de la presqu'île.

Nous vous serions reconnaissants de faire vérifier que ces ouvrages respectent en tout point les exigences prescrites dans ce domaine à commencer par les documents d'urbanisme, le marché avec l'opérateur et le CCTP de la commande de travaux etc...

En vous remerciant de cette attention toute particulière, nous vous prions d'agréer, Monsieur, Le maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le président du CIL de la Presqu'île de Giens

Pierre Peytavin.

